



SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE 06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

FACTURE

N° : FAC02342
Date : 31/10/2025
N° client : CLT00000097

EARL GOUNET

GOUNET
46250 SAINT CAPRAIS
FRANCE

Ordre de réparation n°6032

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Réparation de la fendeuse: soudure du fût de vérin et remplacement kit joints. Réparation distributeur. Remontage du fond mouvant sur l'épandeur.						
FRA -Frais de port	1,00		15,90 €	0,00%	15,90 €	20,00%
ART00000167 -Kit joints	1,00		88,40 €	0,00%	88,40 €	20,00%
ART00000066 -Ressort	1,00		6,80 €	0,00%	6,80 €	20,00%
ART00000172 -Forfait	1,00		20,00 €	0,00%	20,00 €	20,00%
ART00000028 -Main d'oeuvre + déplacement	9,50		55,00 €	0,00%	522,50 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	653,60 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	130,72 €
Normale	653,60 €	20,00%	130,72 €	Total TTC	784,32 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	784,32 € au 30/11/2025

Coordonnées bancaires	
Nom	CREDIT AGRICOLE
IBAN	FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC	AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à sept cent quatre-vingt-quatre euros et trente-deux centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).